



Note d'information à destination des entreprises



Mesures d'urgence et de soutien à destination des entreprises

Document mis à jour le 16/11/2020

Sommaire :

I.	Sites de référence et contacts utiles.....	1
II.	Principales mesures d'urgence à destination des entreprises (Synthèse)	2
III.	Panorama des mesures de soutien (Mesures sectorisées).....	3

I. Sites de référence et contacts utiles

A-Sites de référence :

a-Ministère de l'économie, des finances et de la relance

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

b-Base de données nationale des aides pour les entreprises sur :

<https://www.aides-entreprises.fr/>

avec un page dédiée aux aides COVID :

<https://www.aidesentreprises.fr/recherche/?search=p,164,Aides%20COVID-19>

B-Contacts

a-Etat : Numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises et les associations en difficulté : **0806 000 245** (du lundi au vendredi de 9 à 12 heures & de 13 à 16 heures.

b-Région Nouvelle Aquitaine : 05 57 57 55 88 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)
/ entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr

c-Compagnies consulaires :

CCI Dordogne : 05 53 35 80 80 / relationclient@dordogne.cci.fr

CMA Dordogne : 05 53 35 87 00 / soutien-covid19@cma24.fr

CA Dordogne : 05 53 35 88 88 / accueil@dordogne.chambagri.fr

II. Principales mesures d'urgence à destination des entreprises (Synthèse)

Critères d'éligibilité		Statut juridique 	Effectifs 	Montant €	Conditions !	Instruction 
Mesures						
Fonds national de solidarité Plus d'infos	Aides financières	Association & TPE / PME	< 50 salariés	De 1500 à 10 000 €	Chiffre d'affaire en baisse d'au moins 50%. Et / ou être fermé administrativement	 Effectuer une demande
Echéances sociales et ou fiscales Plus d'infos	Délai de paiement et ou exonération	Association & TPE / PME	< 50 salariés < 250 sal. (pour les secteurs prioritaires)	100% 100%	Fermeture administrative Chiffre d'affaire en baisse d'au moins 50% dans les secteurs prioritaires	
Prêt garanti par l'Etat Plus d'infos	Prêt	Association & TPE / PME	< 5 000 sal.	Taux entre 1 & 2.5%	Sous réserve d'acceptation par la banque	Banques & 
Fonds d'urgence entreprises et associations	Subvention	Association & TPE / PME	De 3 à 49 sal.	Jusqu'à 40 000 € en fonction du nb de salariés	Perte d'exploitation non couverte par des aides publiques Trésorerie de novembre 2020 < à 1 mois de CA annuel	
Loyers Plus d'infos	Aides financières	Association & TPE / PME	< 250 salariés	De 1 à 3 mois de gratuité sur la période octobre – décembre 2020	Le bailleur bénéficiera d'un crédit d'impôt de 30% sur la somme économisée	
Chômage partiel Plus d'infos	Aides financières	Association & TPE / PME	Sans condition	Prise en charge de l'indemnité de 85% à 100% par l'Etat	Fermeture administrative/ Baisse d'activité/ Difficulté d'approvisionnement/ impossibilité de prendre des mesures de protection	 Effectuer une demande
Fonds TPE Nouvelle-Aquitaine Plus d'infos	Prêt	Association <hr/> TPE / PME	< 50 salariés <hr/> < 10 salariés	Entre 5 000€ et 15 000€	Entreprises implantées en Nouvelle Aquitaine et créée avant le 10 avril 2020	  Effectuer une demande
Prévention COVID 19 Plus d'infos	Subvention	Association et TPE / PME	Jusqu'à 49 salariés	50% de l'investissement HT (plafond de 5000 €)	Achats de matériel visant à satisfaire les mesures de protection et gestes barrières Conditions d'attribution	 Demande directement sur net-entreprises ou Formulaire de demande

III. Panorama des mesures de soutien (Mesures sectorisées)

Ces mesures viennent soit compléter des dispositifs existant soit apporter des mesures supplémentaires.

Financements par le biais de prêts ou avances remboursables

A destination des entreprises qui n'auraient pas accès au prêt garanti par l'État (PGE) notamment.

- **Les prêts et garanties de BPI France :**
<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>
- **Le Fonds de Développement Economique et Social (FDES) par le CDEFI :**
<https://www.impots.gouv.fr/portail/professionnel/ccsf-et-codeficiri>
- **Les prêts bonifiés et les avances remboursables**
 - o https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Fiche-prets-taux-bonifies-301020.pdf
 - o https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Fiche-avances-remboursables-301020.pdf
- **Les prêts participatifs :** https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Fiche-prets-participatifs-fdes.pdf

Plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants

- <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plan-commerce-proximite-artisanat-independants>
- [https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19?xtor=ES-29-\[BIE_233_20201105\]-20201105-\[https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19](https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19?xtor=ES-29-[BIE_233_20201105]-20201105-[https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19)
- Un guide pratique pour accompagner les commerçants dans leur numérisation, qui recense les conseils et les bonnes pratiques numériques : <https://www.economie.gouv.fr/guide-pratique-commerçants-numerisation>
- Un plan pour accompagner la numérisation des petites entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/plan-numerisation-commerçants> / <https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr/>

Plan de mesures en faveur des structures de l'ESS

- <http://www.cress-na.org/covid-19-articles/>
 - https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/20201029-mesures-de-soutien-ESS.pdf
 - Fonds spécifique de soutien aux associations de la jeunesse et de l'éducation populaire
- Ce dispositif est en vigueur du **6/10/2020 au 31/12/2021** : <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/.../soutien-aux...>

Plan en faveur du secteur du livre :

- <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/FICHE-CONSEIL-COVID-NUMERIQUE.pdf>
- mise en place d'un dispositif pour aider les libraires à poursuivre leur activité à travers la vente en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/mise-en-place-dispositif-prise-en-charge-frais-expedition-livres-librairies>

Plan de soutien au secteur touristique

- <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plan-soutien-secteur-tourisme>

Plan en faveur du secteur BTP :

- <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/soutien-batiment-travaux-publics>

Plan de soutien aux entreprises technologiques :

- <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plan-soutien-entreprises-technologiques>

Plan de soutien aux entreprises exportatrices :

- <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures/plan-de-soutien-aux-entreprises-françaises-exportatrices>